

Arrondissement de Valenciennes
Commune de Aubry du Hainaut- 59027
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
AS1	CONSERVATION DES EAUX Servitude de protection des captages AEP	- Captage d'Aubry du Hainaut - Captage de Raismes - Captage de Petite Forêt A.P.du 20/02/1995 , modifié 15/10/1998	ARS
Ic Conservation du Patrimoine Culturel			
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des Monuments Historiques	- Salle des fêtes du quartier Aremberg (situées sur la commune de Wallers) CL M.H du 03/12/09 - Ancienne école ménagère du quartier Aremberg, (situées sur la commune de Wallers) CL M.H du 01/12/09	DRAC STAP du Nord
II.a Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute tension	Ligne : Hornaing - Valenciennes 225 kv Ligne : Gros caillou - Valenciennes 225 kv	RTE
II.b Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	- R.D.70 du 26/04/1911 - R.D.213 du 20/09/1894	Conseil Général.
T1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	- Ligne : Douai - Blanc Misseron	LGV OU TER
T5	RELATIONS AERIENNES Servitude de dégagement	Aérodrome de Valenciennes – Denain Arrêté Ministériel du 29/07/1996	District Aéronautique
II.c Utilisation de certaines ressources : télécommunications			
PT.1	TELECOMMUNICATIONS Servitude de protection des centres hertziens contre les perturbations Électromagnétiques	Centre d'ANZIN Cct : 59022008 Décret du 11/06/1992	ANFR ARMEE DE TERRE FRANCE TELECOM
IV.a Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune ONAC

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**